



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : GRENOBLE

Établissement : Université Grenoble 2 - Pierre Mendès France

Demande n° S3110051424

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Etudes internationales et européennes

Présentation de la mention

La formation est issue du rapprochement du master mention « Etudes européennes » de l'Institut d'études politiques (IEP) et du master mention « Droit international et européen » de la Faculté de droit de Grenoble. Ce rapprochement a abouti en 2009 à la création du master mention « Etudes internationales et européennes ». Cette formation inclut désormais la spécialité « Gouvernance des organisations pour le développement international » dispensé par l'UFR Economie, Stratégies, Entreprises (ESE) et réunit ainsi les principales formations sur l'Europe et l'international de l'Université Pierre Mendès-France (UPMF).

La mention comprend six spécialités :

- « Carrières juridiques internationales et européennes » (finalité professionnelle).
- « Droit international et européen » (finalité recherche).
- « Gouvernance européenne » (finalité professionnelle).
- « Gouvernance des organisations pour le développement international » (finalités recherche et professionnelle).
- « Science politique de l'Union européenne » (finalité recherche).
- « Sécurité international et défense » (finalité indifférenciée).

Ce master vise à développer la compréhension des grandes questions internationales et européennes, la capacité d'analyse juridique et économique, les compétences linguistiques afin de préparer les étudiants aux métiers de l'Europe et de l'international.

L'une des principales originalités de cette mention est de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences transdisciplinaires approfondies en droit, économie, sciences politiques, sur les questions internationales et européennes.

Les objectifs du master sont aussi de renforcer les activités de recherche sur les questions internationales et européennes sur le site de Grenoble. Cette formation doit enfin développer les réseaux internationaux et nationaux déjà tissés par les formations existantes.

Avis condensé

- Avis global :

Dans l'ensemble, le dossier apparaît complet et bien renseigné malgré un manque de précisions sur le devenir des étudiants. Toutefois, il convient de souligner la lourdeur d'un dossier qui ne compte pas moins de 250 pages.



Pluri disciplinaire, la formation est en adéquation avec les perspectives professionnelles des diplômés du master : poursuite d'études doctorales, parcours professionnel dans les administrations nationales, européennes ou internationales, dans le secteur du consulting ou du lobbying, en lien avec les questions internationales ou européennes.

Elle apparaît bien ancrée dans son environnement local, régional, national et international (proximité de Genève, siège de nombreuses organisations internationales, de Turin...).

De manière générale le recours aux langues étrangères, la qualité des intervenants académiques, l'ouverture vers les intervenants extérieurs, la formation des étudiants par le biais d'exercices de mise en situation contribuent à une formation de qualité.

Cette formation se caractérise en outre par le réel investissement des responsables de chaque spécialité afin d'offrir aux diplômés des connaissances substantielles et leur permettre de tisser un réseau susceptible de leur ouvrir des débouchés professionnels concrets.

- Points forts :
 - Une bonne cohérence entre les différents parcours et spécialités et entre les différentes disciplines en particulier par la mutualisation des enseignements.
 - La recherche de mise en situation des étudiants, correspondant bien aux exigences des métiers exercés par les diplômés.
 - L'aspect interdisciplinaire, l'importance accordée aux langues.
- Points faibles :
 - Une architecture de formation assez lourde du fait du nombre de spécialités.
 - L'insuffisance du suivi des diplômés.
 - Un partage parfois inégal entre droit international et droit européen.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A
- Recommandations pour l'établissement :
 - L'ouverture à l'international peut encore être renforcée.
 - Les travaux des étudiants pourraient davantage s'appuyer sur les recherches développées par les centres de recherche d'appui.
 - Le suivi des diplômés doit être amélioré avec la constitution d'un réel réseau d'anciens étudiants.
 - Le rapprochement qui a déjà été engagé entre les diverses composantes pourrait être opportunément poursuivi.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

La mention « Etudes internationales et européennes » a d'une part pour objet de former des juristes praticiens et chercheurs en droit international et droit européen, capables de mener une réflexion poussée sur des questions transversales impliquant une double dimension internationale et européenne ; elle vise d'autre part à former des chercheurs politologues spécialisés dans les questions européennes. La formation apparaît tout à fait en mesure de satisfaire ces objectifs du fait notamment des liens entretenus avec les centres de recherche sur lesquels elle s'adosse et des modalités de suivi des mémoires.

La mention « Etudes internationales et européennes » a pour objectif de former des juristes ayant des compétences approfondies aussi bien en droit international qu'en droit européen et disposant de bonnes capacités linguistiques afin de pouvoir accéder aux métiers de l'Europe et de l'international. Les débouchés se situent au sein des institutions européennes, des organisations internationales, de l'administration française, des cabinets d'avocats spécialisés ou dans le secteur du consulting et du lobbying.

La formation apparaît tout à fait en mesure de satisfaire les objectifs fixés du fait des exercices de mise en situation des étudiants (simulation de procès internationaux, de négociations internationales...), du choix des intervenants extérieurs, des lieux retenus pour les stages des étudiants.



2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La formation, pluri disciplinaire (droit, économie, science politique), fait clairement le lien entre l'université (UFR droit et UFR ESE) et l'IEP. Elle est complémentaire des autres mentions du domaine Droit, économie, gestion. Elle répond à la volonté de l'établissement de développer et renforcer les masters thématiques, en particulier dans le cadre de l'axe thématique « Europe et international » de la structure fédérative de recherche devant être mise en place. Cette formation mise sur la carte de la complémentarité du droit international et du droit européen, ce qui la dote d'une originalité incontestable par rapport aux mentions des autres universités qui abordent les mêmes thématiques, mais en se concentrant sur une dimension unique, internationale ou européenne.

La formation est adossée à trois centres de recherches : PACTE (sciences politiques), CESICE (Centre sur la Sécurité Internationale et les Coopérations Européennes), LEPII (Laboratoire d'Economie de la Production et de l'Intégration Internationale) auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs intervenant dans le master. Les liens entre les recherches menées par ces centres et les enseignements du master, en particulier par le biais de séminaires, pourraient être plus explicites.

Une structure fédérative de recherche (« Espace d'études européennes et internationale ») doit être mise en place. Elle devrait renforcer le master par le biais des différentes manifestations collectives, rencontres internationales et européennes qu'elle suscitera.

La faculté de cette mention à favoriser l'insertion professionnelle de ses étudiants dans le bassin régional demeure limitée à l'exception de quelques partenariats. Compte tenu de son ambition à former aux métiers de l'Europe et de l'international en général, cette mention mérite toutefois d'être évaluée dans un contexte beaucoup plus large, national, voire international. Dans ce contexte, l'intervention d'administrateurs d'organisations internationales et européennes (Nations-unies, OCDE -Organisation de coopération et de développement économiques-, Commission européenne...) est clairement identifiée pour la majorité des spécialités. L'intervention de représentants d'organisations de lobbying, de « think tanks » et d'entreprises à vocation internationale pourrait être renforcée ainsi que les stages et voyages d'études.

Bonne ouverture internationale concrétisée par des accords conclus avec six universités (Canterbury, Constance, Maastricht, Istanbul, Buenos Aires, Nijni-Novgorod) en vue de la délivrance de doubles diplômes ou de partenariats Erasmus. Cette ouverture intéresse essentiellement le M1 (en particulier dans le cadre Erasmus). Il serait souhaitable de maintenir cette ouverture au niveau du M2 et de la développer vers des Etats non européens, en particulier pour les mentions ouvertes à l'international.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La formation apparaît complexe : trois M1 (un dans chaque composante : économie, droit, IEP) et six spécialités de M2. Les M1 de l'IEP et de l'ESE comprennent un tronc commun qui ne concerne pas les juristes. A la rentrée 2010, un cours devrait toutefois intéresser l'ensemble des étudiants de M1 (Groupes d'intérêt et l'Union européenne). Le M1 conditionne fortement l'entrée dans la spécialité du M2. Il importe dès lors de bien informer les étudiants des conséquences de leur choix dès le M1.

La complexité de l'architecture de la formation est rendue perceptible par plusieurs indices. Ainsi, dans l'organigramme de la formation, il est fait mention de la spécialité « recherche », « Gouvernance des organisations pour le développement international », qui devient, dans les explications, une spécialité intitulée « Intégration économique et gouvernance internationale ». La présentation retenue aurait gagné à être plus rigoureuse.

Les porteurs du projet ont choisi de laisser aux étudiants de M1 ou de M2 la possibilité d'effectuer un stage professionnel. Toutefois, ce stage sera facultatif ou obligatoire selon la formation concernée. La fiche d'auto-évaluation de la mention fait apparaître une politique des stages (modèle type de rapport de stage, annuaire des stages...). Il semble que cette politique ne soit pas active dans toutes les spécialités, en particulier dans les spécialités à finalité recherche. Les stages en laboratoire de recherche pour ces dernières pourraient cependant être utiles. Pour les finalités professionnelles, la politique de stages apparaît présente et bien soutenue.

Les mutualisations existent en partie au niveau du M1 et sont renforcées au niveau du M2 ce qui traduit la bonne complémentarité entre les différentes mentions.



On note la qualité des intervenants académiques (plus de 70 universitaires) et l'ouverture tout à fait satisfaisante vers les intervenants professionnels (plus de 80) issus d'organisations internationales ou européennes, du secteur privé ou encore de l'administration française. Les TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education) sont présentes (polycopiés de cours en ligne, conférences et colloques filmés), mais pourraient être davantage utilisées pour certaines spécialités, en particulier dans le cadre de la formation continue.

Deux structures de pilotage doivent être mises en place : un conseil de master ainsi qu'un conseil de perfectionnement.

Il manque parfois des précisions sur les modalités de l'évaluation des étudiants : type d'écrit ou d'oral, préparation de dossiers de recherche, exposés oraux...

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Le master 1 « Etudes européennes » porté par l'IEP est le plus attractif compte tenu de sa cinquantaine d'étudiants inscrits. En revanche, la répartition des étudiants en fonction de leur origine géographique au niveau du master 1 n'a pas été communiquée.

Entre 40 et 60 % des étudiants du M2 sont issus d'autres universités françaises ou étrangères ce qui témoigne de l'attractivité certaine de la formation.

Les effectifs ne sont pas homogènes et varient assez fortement selon les spécialités : ils se situent entre 9 et 52 étudiants en M1 et entre 12 et 100 étudiants en M2. Il faudrait améliorer l'attractivité du parcours « Etudes européennes » en M1 celles des spécialités « Droit international et européen » et « Sciences politiques de l'Union européenne » en M2. Les taux de réussite varient également assez fortement (entre 25 pour le M1 ESE et 100 % pour l'IEP) ; il manque les données pour l'année 2008-2009.

Les étudiants de la mention peuvent, au cours des deux années, évaluer les enseignements par le biais de questionnaire anonyme portant notamment sur la cohérence des enseignements, leur clarté ou sur l'acquisition des connaissances. La participation estimée à 80 % constitue un bon pourcentage pour permettre aux différents responsables d'avoir une idée assez exacte des points forts, mais aussi des points devant être améliorés.

En revanche, l'évaluation demandée auprès des anciens étudiants ne donne pas toujours satisfaction compte tenu du peu de réponses obtenues suite aux démarches effectuées auprès des anciens étudiants. La formation s'efforce toutefois de prendre en considération les souhaits exprimés comme la demande de renforcer les enseignements en anglais.

Le taux d'insertion professionnelle à deux ans varie selon les spécialités. Il est d'environ 50 %. Il manque des précisions sur les lieux et les types (CDD, CDI...) de l'insertion professionnelle.

Des effectifs de M1 de 160 à 180 et de M2 de 299 à 324 sont annoncés. Ces prévisions semblent, dans l'ensemble, réalistes bien que certaines spécialités aient subi une légère régression. Selon les spécialités, on note un manque d'information sur le bassin de recrutement et sur les métiers auxquels ce master forme.

Avis par spécialité

Carrières juridiques internationales et européennes

- Avis :

La spécialité « Carrières juridiques internationales et européennes » est une formation solide qui utilise de manière judicieuse les différents outils de la recherche appliquée : comptes-rendus de conférences, simulation de négociations internationales, de procès internationaux... Les enseignements sont ciblés de manière très satisfaisante sur la pratique du droit international et européen. On note un bon équilibre entre l'aspect pratique et l'aspect académique de la formation. Le soutien de l'équipe pédagogique aux initiatives collectives des étudiants est à souligner.

- Points forts :

- La solidité de l'équipe pédagogique.
- La volonté de renforcer l'aspect professionnalisant de la formation : place accordée à l'anglais juridique, ouverture vers l'extérieur.

- Points faibles :

- L'insuffisance du suivi des étudiants diplômés. Le taux de l'insertion professionnelle n'est pas clairement identifié.
- La non-systématisation des stages à l'étranger.
- L'absence de mise en place de formation continue et par alternance.

- Recommandations pour l'établissement :

- Un meilleur suivi des étudiants devrait être institué. En particulier, la rédaction d'un annuaire des anciens apparaît nécessaire.
- Des enseignements plus variés pourraient être développés : droit européen conventionnel, droit de l'environnement...
- Rendre les stages à l'étranger plus systématiques.
- Mettre en place la formation continue et par alternance.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit international et européen

- Avis :

Cette formation initie les étudiants à la recherche de haut niveau. Elle les prépare ainsi tant à une poursuite de leurs études (thèse de doctorat) qu'à l'entrée sur un marché de l'emploi bien identifié (diplomatie ; postes de juriste dans les organisations intergouvernementales ou non gouvernementales). Les enseignements proposés permettent aux étudiants d'acquérir une vision complète des questions juridiques internationales et européennes, garantie par la qualité des intervenants, en majorité professeurs ou maîtres de conférences HDR (habilitation à diriger des recherches). Les étudiants sont régulièrement mis en situation professionnelle (pédagogie interactive, négociations fictives...) ce qui doit leur permettre d'acquérir les méthodes de travail indispensables à l'exercice de leur profession ou à la rédaction d'une thèse.

La formation est cohérente au regard des objectifs scientifiques annoncés. Son adossement au Centre d'études de la Sécurité Internationale et des Coopération Européennes (CESICE) est tout à fait pertinent.

- Points forts :

- La transversalité de la spécialité englobant droit international et droit européen.
- L'usage des méthodes interactives : étude de cas, simulation de procès, de négociations internationales...
- Les liens entre le laboratoire de rattachement, le CESICE, et les étudiants.



- Points faibles :
 - L'absence d'information sur l'insertion professionnelle des étudiants, ni sur les éventuelles inscriptions en thèse.
 - L'insuffisance des crédits européens accordés à la rédaction du mémoire.
- Recommandations pour l'établissement :
 - Renforcer les enseignements en anglais, l'importance accordée à la rédaction du mémoire, la formation continue par le biais des TICE.
 - L'étude des interactions entre le droit communautaire et le droit européen pourrait être rendu obligatoire pour tous les étudiants.
 - Mettre en place le suivi de l'insertion professionnelle.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Gouvernance européenne

- Avis :

Cette formation vise à ouvrir les portes des administrations ou entreprises à dimension européenne. Elle prépare aux concours des institutions européennes et de la fonction publique. Elle est globalement adaptée dans ses objectifs à la formation aux métiers de l'Europe. Elle traduit la prise en considération de l'importance prise en Europe par les questions européennes, à tous les niveaux des administrations et des entreprises.

La spécialité propose deux parcours : « Politiques et administrations européennes » (PAE) et « Société civile et lobbying » (SCEL) qui correspondent à des débouchés bien distincts. Les enseignements correspondent bien aux particularités de chaque parcours.

- Points forts :
 - La prise en compte de l'influence de la société civile européenne et des lobbies.
 - La valorisation des langues.
 - La bonne insertion professionnelle des étudiants.
- Points faibles :
 - La limitation du stage à 2 mois.
 - Les risques de chevauchement entre les enseignements.
- Recommandations pour l'établissement :
 - Allonger la durée du stage.
 - Renforcer les enseignements en langue étrangère.
 - Augmenter les visites auprès des administrations, institutions européennes ou instances de lobbying permettraient de familiariser les étudiants avec leurs futurs lieux de travail.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Gouvernance des organisations pour le développement international

- Avis :

Spécialité avant tout professionnalisante tout en étant dotée d'un parcours recherche. Elle prépare les étudiants aux carrières dans le domaine de l'étude et de la négociation économique internationale aussi bien dans le secteur public que privé. Cette spécialité présente l'intérêt de permettre aux étudiants d'acquérir une double compétence : elle forme des économistes internationaux dotés également de compétences juridiques. En effet, la spécialité offre des enseignements en économie internationale, en politique économique internationale, mais également en droit international. Les liens avec le laboratoire de recherche LEPII (Laboratoire d'économie de la production et de l'intégration internationale) sont à souligner : participation aux séminaires de recherche du laboratoire, conférences de l'école doctorale.



- Points forts :
 - La bonne attractivité et la bonne insertion professionnelle.
 - La dimension juridique introduite dans la formation d'économistes internationaux.
 - L'association des anciens étudiants apparaît dynamique.
- Points faibles :
 - Le faible nombre de cours en anglais.
 - Le taux de réussite insuffisant.
 - La mise en place d'un stage et d'un mémoire professionnalisant pour les étudiants « recherche », si elle apparaît louable afin de favoriser les débouchés pour les étudiants qui ne poursuivent pas en thèse, risque cependant de nuire à la lisibilité de la formation et à la distinction professionnel/recherche.
- Recommandations pour l'établissement :
 - Les partenariats actuellement qualifiés d'« épisodiques » avec les universités étrangères devraient être renforcés.
 - La durée minimum du stage devrait être rallongée.
 - Il faudrait mieux mettre en cohérence les deux finalités et repenser le parcours professionnalisant institué pour les étudiants « recherche ».
 - Il faudrait assurer un meilleur accompagnement des étudiants pour limiter le nombre d'abandons.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Science politique de l'Union européenne

- Avis :

Cette spécialité vise à donner une solide formation en science politique afin de développer les réseaux professionnels, les liens avec les chercheurs et les « think tanks ». Elle constitue la première étape vers le doctorat de science politique, mais permet également aux étudiants qui ne souhaitent pas poursuivre en doctorat d'évoluer vers des fonctions de recherche ou de conseil auprès d'organismes privés ou publics.

Il apparaît difficile de bien distinguer cette spécialité de la spécialité « Gouvernance européenne ». En effet, les cours de ces deux spécialités sont en grande partie mutualisés, les limites de la mutualisation paraissent atteintes.

Ainsi, les informations données dans la rubrique « Aspects formation continue et par alternance » constituent un copié-collé de la rubrique « Aspects formation continue et par alternance » de la spécialité « Gouvernance européenne » ce qui témoigne de la difficulté à bien distinguer les deux spécialités, à finalité pourtant différente.

- Points forts :
 - L'adossement au laboratoire de recherche PACTE.
 - La qualité des intervenants.
- Points faibles :
 - La formation ne se distingue pas suffisamment de la spécialité « Gouvernance européenne ».
 - Les débouchés limités.
 - Le faible taux de réussite : moins d'un tiers pour les années renseignées (soit entre 6 et 8 étudiants par an).
- Recommandations pour l'établissement :

Cette formation s'apparente en réalité à une « finalité recherche » de la spécialité « Gouvernance européenne » : elle devrait donc apparaître comme telle dans l'offre de formation qui gagnerait ainsi en lisibilité et cohérence. Dans ce cadre elle devrait développer les séminaires, les recherches menées par les étudiants ainsi que les liens avec les « think tanks » et les institutions et organisations européennes, gouvernementales et non gouvernementales.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B



Sécurité internationale et défense

- Avis :

Cette spécialité vise à former des spécialistes des questions de sécurité, associant à l'approche juridique des approches économiques et politiques. Les débouchés doivent se trouver tant auprès des organisations non gouvernementales qu'auprès des institutions internationales ou des entreprises.

Les enseignements mêlant le droit, l'économie, la science politique, sont dispensés par des spécialistes des thématiques enseignées. On note la cohérence entre les enseignements, les objectifs affichés et les débouchés.

Le parcours recherche est adossé au CESICE et au Centre de recherche sur les politiques publiques dans une économie de marché (CREPPEM). Pour ce qui concerne le parcours professionnel, le stage d'un minimum de 4 mois ainsi que les interventions des professionnels doivent fournir aux étudiants une vision plus pratique des questions de sécurité.

- Points forts :

- La formation par le biais de l'enseignement à distance.
- La mise en place prévue d'une version en anglais de la formation

- Points faibles :

- Des difficultés à connaître le devenir professionnel des étudiants.
- Pas de liens affichés avec les organes et institutions internationales dans le domaine de la sécurité.
- Des imprécisions sur la mise en situation des étudiants dans le parcours professionnel : contenu des différentes interventions professionnelles, lieux de stage.

- Recommandations pour l'établissement :

- Il faudrait renforcer la finalité recherche par des séminaires permettant aux étudiants de mener leurs propres recherches.
- Des liens devraient être développés avec les institutions internationales dans le domaine de la sécurité.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A